

# QUI PEUT ÊTRE PARTENAIRE ?

**OBJECTIFS DE L'ANIMATION**

- Faire réfléchir les jeunes sur les différents organismes partenariaux ;
- Distinguer le partenaire du « contact » (et aussi d'un sponsor).

**RESSOURCES NÉCESSAIRES** Feuilles et stylos.

**TEMPS NÉCESSAIRE** 45 mn

## NOTIONS CLÉS ABORDÉES

Un sponsor, c'est un organisme, une entreprise, prêt à vous soutenir dans la réalisation de votre projet. Cette participation peut être financière, logistique, apport de matériel...

Un contact, c'est le premier pas. C'est une personne connue, qui peut vous mettre en relation directe avec une association, un organisme, qui peut donner des informations sur un partenaire.

Mais si cette personne est précieuse, vous devez pouvoir échanger en direct avec l'équipe, les animateurs de l'association avec qui vous allez vivre le projet.

Le partenaire, c'est une organisation, une association, une paroisse, un mouvement de jeunes avec lequel on établit des liens réguliers pour bâtir un projet commun. Ce n'est en aucun cas une personne isolée ou un particulier. Souvent dans les premiers contacts avec le partenaire, nous sommes en relation avec le directeur/responsable national. Il est un représentant de celles et ceux avec qui vous allez vivre et agir. Il est primordial que rapidement, vous sachiez qui sont ces derniers et que vous puissiez établir un contact autant que faire se peut.

Idées de partenaires possibles :

- des ONG locales (notamment celles en partenariat avec les ONG françaises comme le CCFD-Terre Solidaire). Elles peuvent être spécialisées dans un domaine spécifique : eau, conservation des sols, commerce équitable, production, agriculture, lutte contre la précarité, artisanat, éducation, formation, etc. ;
- des organisations paysannes, des regroupements de femmes, etc. ;
- des congrégations religieuses qui mènent des actions de développement localement ;
- des collectivités locales sur place (des villages organisés, des collectivités locales qui, parfois, ont déjà des programmes de développement), avec lesquelles votre municipalité est jumelée, par exemple ;
- des partenariats que votre département ou votre région peut avoir ;
- des partenaires de votre association, mouvement, service d'Église.

## POINTS D'ATTENTION POUR L'ANIMATEUR

Se référer au Caravansérail et à la Boussole (ressources bibliographiques) du présent cahier « Vivre la relation partenariale ».

## DÉROULEMENT DE L'ANIMATION

1. Si le groupe est assez important, le diviser en sous-groupes de 3 ou 4 personnes. Leur demander d'établir une liste à partir de la question : « Qui peuvent être nos partenaires ? » (15 mn).
2. Mise en commun : chaque sous-groupe présente sa liste (10 mn).
3. Compléter et mettre l'accent sur les différences à faire entre le partenaire du projet, les sponsors et la personne contact (exemple : le copain, le prêtre, le coopérant). Il pourra être intéressant de classer ces mots afin d'identifier des « familles » regroupant le même type de partenaires (20 mn).